

10

REIMS ET SA RÉGION

VENDREDI
29 OCTOBRE 2021VENDREDI
29 OCTOBRE 2021

SOCIÉTÉ

L'avenir incertain des apprentis étrangers

GRAND REIMS Depuis qu'il a médiatisé son combat pour garder son apprenti étranger devenu majeur, le restaurateur Mehdi Martin a été contacté par d'autres patrons, soucieux de trouver eux aussi une solution pour permettre à ces jeunes laissés-pour-compte d'avoir un avenir.

LES FAITS

• **Le 15 octobre dernier**, l'apprenti cuisinier malien de Mehdi Martin, devenu majeur, se retrouvait en situation irrégulière. Le chef d'Aux Délices des Papilles pouvait alors un coup de gueule, bien déterminé à le garder dans ses rangs.

• **Député, il a reçu** de nombreux soutiens, provenant de patrons qui, comme lui, se voient privés de leur apprenti en cours de contrat d'apprentissage.

• **Des apprentis qui**, à tout juste 18 ans, se retrouvent à la rue et privés de rentrer au pays.

MARION DARDARD

Il se sentait un peu seul, Mehdi Martin. Mais depuis qu'il a lancé son appel à l'aide sur Facebook, relayé dans nos colonnes, le restaurateur de Comtreville a découvert que nombre de petits patrons, comme lui, risquaient d'être privés de leur apprenti étranger devenu majeur, alors même que leur contrat d'apprentissage n'était pas arrivé à son terme.

« Depuis l'article, j'ai reçu beaucoup d'appels », rapporte le chef, propriétaire avec son père d'Aux Délices des Papilles. « La solidarité se met en place. Stéphane Ravacley, boulanger de Besançon qui est parvenu à régulariser la

Salif doit justifier de son identité

Contacté, la préfecture confirme que les services de l'État « sont informés de la situation de Salif Camara ». Dans ce dossier, il ressort que Monsieur ne possède pas de documents pour justifier de son identité, nationalité et état civil. Au regard de l'article R.311-2 du code d'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, Monsieur doit fournir ce type de documents afin que nos services puissent instruire sa demande de titre de séjour et celui-ci en a été informé. » Elle indique encore que dans un courrier du 18 mai 2021, il lui a été précédemment signifié : « Je vous invite à vous présenter auprès des services de la préfecture lorsque vous serez en votre possession des documents justifiant de votre identité, nationalité et de votre état civil authentiques et recevables (...) afin de déposer votre première demande de titre de séjour. »

situation de son apprenti, en janvier, au pris d'une grève de la faim, n'a contacté aussi et m'a mis en lien avec l'association Patrons Solidaires (lire par ailleurs). Il dit qu'il faut se battre. Ce ne va pas être facile, mais il faut persévérer ».

Voilà bientôt deux mois que Mehdi Martin tente de trouver une solution pour permettre à Salif, qui lui donne toute satisfaction depuis un an, de rester dans ses rangs. « Au moins jusqu'à la fin de son contrat ». Au mieux pour beaucoup plus longtemps. « C'est un bon garçon, toujours à l'heure, qui a un bon carnet de notes, alors qu'il ne parle pas encore bien français. Il travaille bien, il est motivé, volontaire. Et puis, je m'y suis attaché. Hier, le dimanche, on fait du VTT ensemble et il m'accompagne à la maison. Je suis déchiré qu'ils nous l'enlèvent comme ça. C'est inadmissible », tempère le restaurateur, bien décidé à « décanter » la situation, qui cause du trac à toute son équipe. « On lui refuse son visa, sans prétexte que son acte de naissance n'est pas authentique », s'insurge Mehdi Martin qui, en attendant de trouver une solution, a dû mettre Salif en vacances. « Car le faire travailler peut me coûter cher. »

Le patron de la société de peinture plus que centenaire Pol Simon, rue Vernouillet à Reims, a été contraint de prendre la même décision. Il y a quelques jours, Abdallah Sajad a demandé à son apprenti Yaya de ne plus venir au travail. Un déchaînement pour

le patron de la société de peinture plus que centenaire Pol Simon, rue Vernouillet à Reims, a été contraint de prendre la même décision. Il y a quelques jours, Abdallah Sajad a demandé à son apprenti Yaya de ne plus venir au travail. Un déchaînement pour

ce chef d'entreprise qui avait trouvé en ce jeune d'origine guinéenne un employé modèle. Un jeune qui a reçu une obligation de quitter le territoire français (OQTF) le 5 octobre. « Le 4, il était à l'ambassade de Guinée pour son passeport, c'était en bonne voie. Il avait un récépissé. » Et puis, le coupure est tombée.

«Le gamin va se retrouver à la rue, sans rien. Il a quel choix ? Je ne le laisserai pas dehors»

Le patron du Bistrot des halles

« Je pensais que c'était un cas isolé », concède le patron. « Quand on a appris ça, on était tous choqués, moi et mes 14 salariés. » C'est dire si Yaya fait pleinement partie de l'équipe, qu'il a s'adapter à ses études, « à l'entreprise », ne comprend pas pourquoi son avenir se trouve ainsi menacé. « J'aime la peinture », poursuit-il, très ému. « J'ai fait plusieurs stages pour avoir un contrat d'apprentissage. J'imaginais que ça allait continuer. Je n'arrive pas à croire ce qui m'arrive. »

PROVER SON ÂGE POUR POUVOIR RESTER

Son patron, qui a envie de l'aider, ne sait pas quoi faire pour lui « sans

QUAND L'HISTOIRE SE TERMINE BIEN

La situation de Salif a eu un écho très fort chez Anne-Lise Gardel. La patronne du Wellcome, rue Emile-Zola, elle aussi, dû se battre pour garder son apprenti originaire de Côte d'Ivoire. « Je l'ai récupéré en apprentissage en février 2020, d'un autre établissement qui a fermé ». Six mois plus tard, elle apprend qu'elle doit « régulariser » la situation de Souleymane, devenu majeur. « Sans papiers, il ne pouvait plus travailler. Ça me paraissait inconcevable qu'il ait pu avoir un contrat d'apprentissage, sans qu'il y ait une suite derrière, péenne ! Comment un contrat avait-il pu être signé sans qu'il ait des papiers ? Il y a un gros souci sur tout le côté humain. On sait qu'un apprentissage c'est sur 2 ans. Soit la personne est légitime, et on fait ce qu'il faut, soit on n'en a rien et ce n'est pas possible ». Souleymane, lui aussi, a reçu une obligation de quitter le territoire français. Grâce à la mobilisation de sa patronne et son époux, qui ont dépensé beaucoup de temps et d'énergie, l'apprenti en BP Arts de la table est parvenu à obtenir son titre de séjour. « On s'est battu pour lui. Ça a quand même été vite, mais ça a été laborieux. On en a passé, des journées au téléphone ! »

« Je ne m'attendais pas du tout », soupire Yaya d'une voix tremblante, pour tant persuadé d'avoir tout fait « dans des règles ». « Ça revient pour moi



Le patron de Yaya ne veut pas faire de coups. Juste pouvoir continuer à le faire travailler. M.D.

comme un rêve. Depuis 2018, on m'a pris en charge, on l'a payé pour l'enfance, jusqu'à cette OQTF. Je ne vois pas pourquoi, j'avais un récépissé, à la préfecture on m'a dit : Tu cours ta carte dans deux mois. Lui qui a sa s'adapter à ses études, « à l'entreprise », ne comprend pas pourquoi son avenir se trouve ainsi menacé. « J'aime la peinture », poursuit-il, très ému. « J'ai fait plusieurs stages pour avoir un contrat d'apprentissage. J'imaginais que ça allait continuer. Je n'arrive pas à croire ce qui m'arrive. »

« IL CONTINUERA À TRAVAILLER ? » Je saisais qu'à ma majorité, ça s'arrête – au CFA ils avaient été clairs – et qu'il n'aurait pas eu le bout du contrat d'apprentissage si je n'avais pas les papiers. Mais il est très intelligent, nous donne satisfaction plus que nous ne pouvons l'imaginer en trois mois de temps, c'est pour ça que je me bats », glisse le restaurateur, qui passe « 2-3 heures à-dessus chaque semaine » depuis août. Sauf qu'il n'arrive à avoir « aucun contrat » et se trouve « bloqué » depuis que la préfecture a refusé le dossier de Diadie, en CAP cuisine au CFA de Châlons, « par rapport aux documents qu'il a fournis ». « J'ai téléphoné à je ne sais pas combien d'associations, au Mali, à l'ambassade de France au Mali... On n'arrive pas à avancer ». Alors, c'est décidé. « Au 1^{er} janvier, s'il n'a pas ses papiers, il continuera à travailler ! Il a un contrat de 2 ans. Il lui va tout. Et il se passera ce qu'il se passera. Le gamin va se retrouver à la rue, sans rien, sans appartement. Il a quel choix ? Je ne le laisserai pas dehors, c'est sûr. »

« IL CONTINUERA À TRAVAILLER ? » Je saisais qu'à ma majorité, ça s'arrête – au CFA ils avaient été clairs – et qu'il n'aurait pas eu le bout du contrat d'apprentissage si je n'avais pas les papiers. Mais il est très intelligent, nous donne satisfaction plus que nous ne pouvons l'imaginer en trois mois de temps, c'est pour ça que je me bats », glisse le restaurateur, qui passe « 2-3 heures à-dessus chaque semaine » depuis août. Sauf qu'il n'arrive à avoir « aucun contrat » et se trouve « bloqué » depuis que la préfecture a refusé le dossier de Diadie, en CAP cuisine au CFA de Châlons, « par rapport aux documents qu'il a fournis ». « J'ai téléphoné à je ne sais pas combien d'associations, au Mali, à l'ambassade de France au Mali... On n'arrive pas à avancer ». Alors, c'est décidé. « Au 1^{er} janvier, s'il n'a pas ses papiers, il continuera à travailler ! Il a un contrat de 2 ans. Il lui va tout. Et il se passera ce qu'il se passera. Le gamin va se retrouver à la rue, sans rien, sans appartement. Il a quel choix ? Je ne le laisserai pas dehors, c'est sûr. »

« IL CONTINUERA À TRAVAILLER ? » Je saisais qu'à ma majorité, ça s'arrête – au CFA ils avaient été clairs – et qu'il n'aurait pas eu le bout du contrat d'apprentissage si je n'avais pas les papiers. Mais il est très intelligent, nous donne satisfaction plus que nous ne pouvons l'imaginer en trois mois de temps, c'est pour ça que je me bats », glisse le restaurateur, qui passe « 2-3 heures à-dessus chaque semaine » depuis août. Sauf qu'il n'arrive à avoir « aucun contrat » et se trouve « bloqué » depuis que la préfecture a refusé le dossier de Diadie, en CAP cuisine au CFA de Châlons, « par rapport aux documents qu'il a fournis ». « J'ai téléphoné à je ne sais pas combien d'associations, au Mali, à l'ambassade de France au Mali... On n'arrive pas à avancer ». Alors, c'est décidé. « Au 1^{er} janvier, s'il n'a pas ses papiers, il continuera à travailler ! Il a un contrat de 2 ans. Il lui va tout. Et il se passera ce qu'il se passera. Le gamin va se retrouver à la rue, sans rien, sans appartement. Il a quel choix ? Je ne le laisserai pas dehors, c'est sûr. »

« IL CONTINUERA À TRAVAILLER ? » Je saisais qu'à ma majorité, ça s'arrête – au CFA ils avaient été clairs – et qu'il n'aurait pas eu le bout du contrat d'apprentissage si je n'avais pas les papiers. Mais il est très intelligent, nous donne satisfaction plus que nous ne pouvons l'imaginer en trois mois de temps, c'est pour ça que je me bats », glisse le restaurateur, qui passe « 2-3 heures à-dessus chaque semaine » depuis août. Sauf qu'il n'arrive à avoir « aucun contrat » et se trouve « bloqué » depuis que la préfecture a refusé le dossier de Diadie, en CAP cuisine au CFA de Châlons, « par rapport aux documents qu'il a fournis ». « J'ai téléphoné à je ne sais pas combien d'associations, au Mali, à l'ambassade de France au Mali... On n'arrive pas à avancer ». Alors, c'est décidé. « Au 1^{er} janvier, s'il n'a pas ses papiers, il continuera à travailler ! Il a un contrat de 2 ans. Il lui va tout. Et il se passera ce qu'il se passera. Le gamin va se retrouver à la rue, sans rien, sans appartement. Il a quel choix ? Je ne le laisserai pas dehors, c'est sûr. »

« IL CONTINUERA À TRAVAILLER ? » Je saisais qu'à ma majorité, ça s'arrête – au CFA ils avaient été clairs – et qu'il n'aurait pas eu le bout du contrat d'apprentissage si je n'avais pas les papiers. Mais il est très intelligent, nous donne satisfaction plus que nous ne pouvons l'imaginer en trois mois de temps, c'est pour ça que je me bats », glisse le restaurateur, qui passe « 2-3 heures à-dessus chaque semaine » depuis août. Sauf qu'il n'arrive à avoir « aucun contrat » et se trouve « bloqué » depuis que la préfecture a refusé le dossier de Diadie, en CAP cuisine au CFA de Châlons, « par rapport aux documents qu'il a fournis ». « J'ai téléphoné à je ne sais pas combien d'associations, au Mali, à l'ambassade de France au Mali... On n'arrive pas à avancer ». Alors, c'est décidé. « Au 1^{er} janvier, s'il n'a pas ses papiers, il continuera à travailler ! Il a un contrat de 2 ans. Il lui va tout. Et il se passera ce qu'il se passera. Le gamin va se retrouver à la rue, sans rien, sans appartement. Il a quel choix ? Je ne le laisserai pas dehors, c'est sûr. »

« IL CONTINUERA À TRAVAILLER ? » Je saisais qu'à ma majorité, ça s'arrête – au CFA ils avaient été clairs – et qu'il n'aurait pas eu le bout du contrat d'apprentissage si je n'avais pas les papiers. Mais il est très intelligent, nous donne satisfaction plus que nous ne pouvons l'imaginer en trois mois de temps, c'est pour ça que je me bats », glisse le restaurateur, qui passe « 2-3 heures à-dessus chaque semaine » depuis août. Sauf qu'il n'arrive à avoir « aucun contrat » et se trouve « bloqué » depuis que la préfecture a refusé le dossier de Diadie, en CAP cuisine au CFA de Châlons, « par rapport aux documents qu'il a fournis ». « J'ai téléphoné à je ne sais pas combien d'associations, au Mali, à l'ambassade de France au Mali... On n'arrive pas à avancer ». Alors, c'est décidé. « Au 1^{er} janvier, s'il n'a pas ses papiers, il continuera à travailler ! Il a un contrat de 2 ans. Il lui va tout. Et il se passera ce qu'il se passera. Le gamin va se retrouver à la rue, sans rien, sans appartement. Il a quel choix ? Je ne le laisserai pas dehors, c'est sûr. »

« IL CONTINUERA À TRAVAILLER ? » Je saisais qu'à ma majorité, ça s'arrête – au CFA ils avaient été clairs – et qu'il n'aurait pas eu le bout du contrat d'apprentissage si je n'avais pas les papiers. Mais il est très intelligent, nous donne satisfaction plus que nous ne pouvons l'imaginer en trois mois de temps, c'est pour ça que je me bats », glisse le restaurateur, qui passe « 2-3 heures à-dessus chaque semaine » depuis août. Sauf qu'il n'arrive à avoir « aucun contrat » et se trouve « bloqué » depuis que la préfecture a refusé le dossier de Diadie, en CAP cuisine au CFA de Châlons, « par rapport aux documents qu'il a fournis ». « J'ai téléphoné à je ne sais pas combien d'associations, au Mali, à l'ambassade de France au Mali... On n'arrive pas à avancer ». Alors, c'est décidé. « Au 1^{er} janvier, s'il n'a pas ses papiers, il continuera à travailler ! Il a un contrat de 2 ans. Il lui va tout. Et il se passera ce qu'il se passera. Le gamin va se retrouver à la rue, sans rien, sans appartement. Il a quel choix ? Je ne le laisserai pas dehors, c'est sûr. »

« IL CONTINUERA À TRAVAILLER ? » Je saisais qu'à ma majorité, ça s'arrête – au CFA ils avaient été clairs – et qu'il n'aurait pas eu le bout du contrat d'apprentissage si je n'avais pas les papiers. Mais il est très intelligent, nous donne satisfaction plus que nous ne pouvons l'imaginer en trois mois de temps, c'est pour ça que je me bats », glisse le restaurateur, qui passe « 2-3 heures à-dessus chaque semaine » depuis août. Sauf qu'il n'arrive à avoir « aucun contrat » et se trouve « bloqué » depuis que la préfecture a refusé le dossier de Diadie, en CAP cuisine au CFA de Châlons, « par rapport aux documents qu'il a fournis ». « J'ai téléphoné à je ne sais pas combien d'associations, au Mali, à l'ambassade de France au Mali... On n'arrive pas à avancer ». Alors, c'est décidé. « Au 1^{er} janvier, s'il n'a pas ses papiers, il continuera à travailler ! Il a un contrat de 2 ans. Il lui va tout. Et il se passera ce qu'il se passera. Le gamin va se retrouver à la rue, sans rien, sans appartement. Il a quel choix ? Je ne le laisserai pas dehors, c'est sûr. »

« IL CONTINUERA À TRAVAILLER ? » Je saisais qu'à ma majorité, ça s'arrête – au CFA ils avaient été clairs – et qu'il n'aurait pas eu le bout du contrat d'apprentissage si je n'avais pas les papiers. Mais il est très intelligent, nous donne satisfaction plus que nous ne pouvons l'imaginer en trois mois de temps, c'est pour ça que je me bats », glisse le restaurateur, qui passe « 2-3 heures à-dessus chaque semaine » depuis août. Sauf qu'il n'arrive à avoir « aucun contrat » et se trouve « bloqué » depuis que la préfecture a refusé le dossier de Diadie, en CAP cuisine au CFA de Châlons, « par rapport aux documents qu'il a fournis ». « J'ai téléphoné à je ne sais pas combien d'associations, au Mali, à l'ambassade de France au Mali... On n'arrive pas à avancer ». Alors, c'est décidé. « Au 1^{er} janvier, s'il n'a pas ses papiers, il continuera à travailler ! Il a un contrat de 2 ans. Il lui va tout. Et il se passera ce qu'il se passera. Le gamin va se retrouver à la rue, sans rien, sans appartement. Il a quel choix ? Je ne le laisserai pas dehors, c'est sûr. »

« IL CONTINUERA À TRAVAILLER ? » Je saisais qu'à ma majorité, ça s'arrête – au CFA ils avaient été clairs – et qu'il n'aurait pas eu le bout du contrat d'apprentissage si je n'avais pas les papiers. Mais il est très intelligent, nous donne satisfaction plus que nous ne pouvons l'imaginer en trois mois de temps, c'est pour ça que je me bats », glisse le restaurateur, qui passe « 2-3 heures à-dessus chaque semaine » depuis août. Sauf qu'il n'arrive à avoir « aucun contrat » et se trouve « bloqué » depuis que la préfecture a refusé le dossier de Diadie, en CAP cuisine au CFA de Châlons, « par rapport aux documents qu'il a fournis ». « J'ai téléphoné à je ne sais pas combien d'associations, au Mali, à l'ambassade de France au Mali... On n'arrive pas à avancer ». Alors, c'est décidé. « Au 1^{er} janvier, s'il n'a pas ses papiers, il continuera à travailler ! Il a un contrat de 2 ans. Il lui va tout. Et il se passera ce qu'il se passera. Le gamin va se retrouver à la rue, sans rien, sans appartement. Il a quel choix ? Je ne le laisserai pas dehors, c'est sûr. »

« IL CONTINUERA À TRAVAILLER ? » Je saisais qu'à ma majorité, ça s'arrête – au CFA ils avaient été clairs – et qu'il n'aurait pas eu le bout du contrat d'apprentissage si je n'avais pas les papiers. Mais il est très intelligent, nous donne satisfaction plus que nous ne pouvons l'imaginer en trois mois de temps, c'est pour ça que je me bats », glisse le restaurateur, qui passe « 2-3 heures à-dessus chaque semaine » depuis août. Sauf qu'il n'arrive à avoir « aucun contrat » et se trouve « bloqué » depuis que la préfecture a refusé le dossier de Diadie, en CAP cuisine au CFA de Châlons, « par rapport aux documents qu'il a fournis ». « J'ai téléphoné à je ne sais pas combien d'associations, au Mali, à l'ambassade de France au Mali... On n'arrive pas à avancer ». Alors, c'est décidé. « Au 1^{er} janvier, s'il n'a pas ses papiers, il continuera à travailler ! Il a un contrat de 2 ans. Il lui va tout. Et il se passera ce qu'il se passera. Le gamin va se retrouver à la rue, sans rien, sans appartement. Il a quel choix ? Je ne le laisserai pas dehors, c'est sûr. »

« IL CONTINUERA À TRAVAILLER ? » Je saisais qu'à ma majorité, ça s'arrête – au CFA ils avaient été clairs – et qu'il n'aurait pas eu le bout du contrat d'apprentissage si je n'avais pas les papiers. Mais il est très intelligent, nous donne satisfaction plus que nous ne pouvons l'imaginer en trois mois de temps, c'est pour ça que je me bats », glisse le restaurateur, qui passe « 2-3 heures à-dessus chaque semaine » depuis août. Sauf qu'il n'arrive à avoir « aucun contrat » et se trouve « bloqué » depuis que la préfecture a refusé le dossier de Diadie, en CAP cuisine au CFA de Châlons, « par rapport aux documents qu'il a fournis ». « J'ai téléphoné à je ne sais pas combien d'associations, au Mali, à l'ambassade de France au Mali... On n'arrive pas à avancer ». Alors, c'est décidé. « Au 1^{er} janvier, s'il n'a pas ses papiers, il continuera à travailler ! Il a un contrat de 2 ans. Il lui va tout. Et il se passera ce qu'il se passera. Le gamin va se retrouver à la rue, sans rien, sans appartement. Il a quel choix ? Je ne le laisserai pas dehors, c'est sûr. »

« IL CONTINUERA À TRAVAILLER ? » Je saisais qu'à ma majorité, ça s'arrête – au CFA ils avaient été clairs – et qu'il n'aurait pas eu le bout du contrat d'apprentissage si je n'avais pas les papiers. Mais il est très intelligent, nous donne satisfaction plus que nous ne pouvons l'imaginer en trois mois de temps, c'est pour ça que je me bats », glisse le restaurateur, qui passe « 2-3 heures à-dessus chaque semaine » depuis août. Sauf qu'il n'arrive à avoir « aucun contrat » et se trouve « bloqué » depuis que la préfecture a refusé le dossier de Diadie, en CAP cuisine au CFA de Châlons, « par rapport aux documents qu'il a fournis ». « J'ai téléphoné à je ne sais pas combien d'associations, au Mali, à l'ambassade de France au Mali... On n'arrive pas à avancer ». Alors, c'est décidé. « Au 1^{er} janvier, s'il n'a pas ses papiers, il continuera à travailler ! Il a un contrat de 2 ans. Il lui va tout. Et il se passera ce qu'il se passera. Le gamin va se retrouver à la rue, sans rien, sans appartement. Il a quel choix ? Je ne le laisserai pas dehors, c'est sûr. »

REIMS ET SA RÉGION

11

Le CFA, lui-même “victime des consignes”



Salif veut rester avec ses collègues et poursuivre sa formation. Le CFA lui a expliqué pourquoi il était contraint de ne plus l'accepter. M.D.

Cette problématique des ruptures de contrat des apprentis étrangers. Comme Grosse la connaît bien. « On est nous-mêmes victimes des consignes. On ne fait qu'appliquer la loi. » Pour autant, la directrice générale d'Alméa Formations pour la Champagne-Ardenne, association qui gère notamment les CFA de Reims et Châlons, affirme : « On se bat pour maintenir les contrats car on est humains, aussi. Il y a un besoin pour l'employeur et pour le jeune. C'est notre cœur de métier de les former. » Mais ça ne marche pas à tous les coups. « On en a déjà eu qui faisaient parfaitement leur travail et qu'on n'a pas réussi à maintenir. »

“ON ESSAIE DE LES ACCOMPAGNER”

Véronique Pieret, directrice Alméa 51, confirme : « On essaie de les accompagner autant que faire se peut. L'an dernier, on a tenté d'intervenir pour un jeune en situation irrégulière, ça n'a pas fonctionné. Quand la décision est prise, il n'y a plus de recours. Quand il n'y a plus d'autorisation de travail, ni de titre de séjour, on ne peut pas aller contre la loi. » Et cela, les apprentis

étrangers le savent dès le départ, selon elle. « Ils sont suivis par un éducateur au niveau de l'Aide sociale à l'Enfance. Ils sont “préparés”. L'employeur est aussi informé. Il sait qu'il aura une demande à faire auprès de la préfecture pour renouveler l'autorisation de travail. » La demande de titre de séjour, incombant, elle, à l'apprenti.

Alméa Formations ne recense que 2 ou 3 cas par an sur 3 000 apprentis

« Pour que le contrat d'apprentissage soit valide, il faut cette autorisation de travail », poursuit Mme Pieret, qui précise que le CFA a expliqué à Salif pourquoi il ne pouvait plus l'accepter. « Dès lors qu'il n'y a plus cette autorisation, le contrat, qui est un contrat de travail, n'est plus valide. » Des cas comme celui de Salif, Alméa n'en recense que 2 ou 3 par an sur 3 000 apprentis disséminés sur différents départements. « Ce n'est pas fréquent qu'on en soit à devoir intervenir si les choses ne se règlent pas

3 QUESTIONS À...



“Il y en a des milliers. On m'appelle de partout”

Stéphane Ravacley, votre grève de la faim pour défendre votre apprenti étranger devenu majeur a mis un coup de projecteur sur cette problématique. Y a-t-il beaucoup d'apprentis dans la situation de Salif et Yaya en France ? Il y en a des milliers, j'ai des remontées tous les jours. C'est toujours le même topo, quel que soit le pays d'origine. On m'appelle de partout en France. J'étais à un colloque d'avocats il y a peu. Le syndicat des avocats de France a dit : même les bons dossiers, on nous les

refuse. C'est de pire en pire.

Que conseillez-vous aux patrons qui se retrouvent dans cette situation ? De nous appeler. On voit avec eux. Tout dépend de ce qu'ils sont capables de faire. S'ils veulent médiatiser ou pas. Il y a des solutions pour tout le monde, chaque cas est différent. On arrive à ouvrir des portes au niveau de l'État, par le biais de l'association Patrons solidaires qui on a fondé, de notre réseau et de ce qu'on a fait en janvier (NDLR : Stéphane Ravacley a obtenu la régularisation de son apprenti guinéen au prix d'une grève de la faim).

C'est pendant la grève de la faim qu'on s'est rendu compte qu'il y avait des apprentis comme le mien partout. Je ne suis sûr : il faut battre le fer tant qu'il est chaud. L'association est née officiellement en mai 2021. Il faut m'appeler au 06 49 27 50 44, m'envoyer un mail à stephane.ravacley25@gmail.com ou

me contacter via la page Facebook « Patrons solidaires ». Il ne faut jamais lâcher. Que les patrons ne perdent pas leur temps avec les préfectures, elles ont des yeux gouvernement pour tout surveiller. Nous, on passe au-dessus. Qu'ils viennent nous voir et on les aide directement.

La proposition de loi de Ravacley déposée par le sénateur PS Jérôme Durain a été rejetée. Comment l'avez-vous vécu ? On savait, depuis qu'on l'avait écrite, qu'elle allait être rejetée : c'est un sénateur de gauche qui l'a déposée. Et puis, ils ne veulent pas légitimer, maintenant sur une année électorale, alors que ça aurait pu leur rendre service... Des sénateurs de droite nous ont dit : on va reprendre ça après les élections. La problématique n'est ni de droite, ni de gauche. Ce qu'on veut régler, c'est qu'on a planté les graines. On ne sait pas comment ça poussera, mais ça poussera.

Entrée du journal L'Union - Vendredi 29 octobre 2021 Page 1/1

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)